

Mal utilisé, votre chauffage au bois pollue...



Si le bois est une source d'énergie conviviale, écologique et économique, sa mauvaise combustion en fait une source de pollution majeure pour l'air.

Le chauffage au bois est à l'origine de 52% des émissions de particules fines sur le territoire de l'Eurométropole.

Diminuer ces émissions est donc aujourd'hui un véritable enjeu pour l'Eurométropole de Strasbourg

Pourtant, des solutions simples existent pour combiner les avantages du chauffage au bois et la qualité de l'air :

- l'utilisation d'un appareil de chauffage performant et adapté (renseignez-vous sur les aides financières pour changer votre chauffage au bois)
- le respect de bonnes pratiques

et VOUS, êtes-vous de bon poêle ?

Votre chauffage au bois est-il encore adapté et performant ?

Comment polluer moins et économiser plus ?

Connaissez-vous les bonnes pratiques ?

Pour que le chauffage au bois reste un plaisir tout en préservant votre santé et la qualité de l'air, connectez-vous sur chauffageauboiss.strasbourg.eu

Et découvrez les conditions d'attribution de l'aide financière allouée (de 600 à 1600€) pour remplacer votre appareil de chauffage au bois non performant.

Pour toute question relative à votre demande d'aide, contactez la société Docaposte au 03 87 18 36 36.

Ce projet s'intègre dans le Plan Climat de la collectivité.



Strasbourg.eu
eurométropole

êtes-vous de bon poêle ?



**Trop ancien,
mal utilisé,
votre chauffage
au bois pollue...**

**aide financière
jusqu'à 1600€
pour changer votre
chauffage au bois**

+ d'infos sur chauffageauboiss.strasbourg.eu



Aide financière pour changer votre vieux chauffage à bois : c'est le moment ou jamais !

Les particules fines sont à l'origine de nombreux troubles respiratoires, notamment chez les sujets les plus sensibles, et sont responsables d'une augmentation du nombre de consultations et d'hospitalisations durant les pics de pollution.

Il existe aujourd'hui une gamme variée d'appareils de chauffage au bois performants :



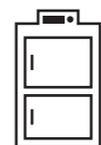
cheminées fermées/inserts



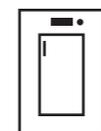
poêles à bois



poêles programmables à granulés



chaudières à bois



chaudières à granulés

Bien utilisés, bien installés et bien entretenus, ces appareils consomment moins de bois et diminuent les émissions polluantes.

Pour vous aider à changer votre équipement, l'ADEME et l'Eurométropole de Strasbourg vous proposent aujourd'hui une aide financière conséquente : c'est le moment ou jamais de changer votre chauffage à bois non performant !
Simulation sur : chauffageaubs.strasbourg.eu

Les bonnes pratiques

On ne le répètera jamais assez : le bois est une source d'énergie formidable !

C'est la 1^{re} source d'énergie renouvelable consommée en France, à la fois disponible en quantité dans notre région et créatrice d'emplois. De plus, le bois apporte chaleur et confort.

À cet égard, il s'inscrit complètement dans le **Plan Climat de l'Eurométropole de Strasbourg**.

Néanmoins, même utilisé avec un appareil moderne et performant, il devient une source importante de pollution de l'air si quelques bonnes pratiques ne sont pas respectées.

L'utilisation de combustibles performants



Sont préconisés :

- les bûches de feuillu dense (fournissent plus d'énergie et plus d'autonomie à votre appareil)
- un bois bûche sec, ayant séché 2 ans dans un abri ventilé et isolé du sol
- des granulés et plaquettes labellisés et adaptés à l'appareil utilisé

À éviter absolument

- le bois de mauvaise qualité, traité ou enduit de vernis ; les cartons et magazines
- le bois humide, source de mauvais rendement, d'encrassement et de pollution

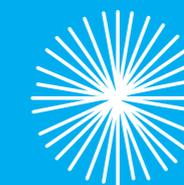
L'allumage du feu par le haut



Contrairement aux idées reçues, pour obtenir une meilleure combustion et moins polluer, mieux vaut allumer un feu par le haut :

- on dépose les bûches en bas
- on dispose le petit bois par-dessus
- on allume ensuite le feu par le haut en se servant d'un kit d'allumage

L'entretien de votre installation



Entretien convenablement votre installation garantit sa longévité et est indispensable pour votre sécurité.

Au quotidien, il convient d'assurer la propreté de votre appareil.

Un ramonage doit obligatoirement être effectué par un professionnel deux fois par an.